

## Fiche de Données de Sécurité

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Code: **VLA 3258**  
Dénomination **Vert jaune**  
**Produit à base de fritte céramique (CAS 65997-18-4 EINECS 266-047-6) et substances riches en argile.**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplémentaire **Décoration et émaillage pour l'application dans les secteurs verre/céramique/maçonnerie creuse/sanitaires**

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale **CERADEL**  
Adresse **19 à 25 rue Frédéric Bastiat  
87022 LIMOGES CEDEX 9  
Tél. 05 55 35 02 35  
Fax 05 55 35 02 30**  
**E-MAIL: ceradel@ceradel.fr**

Renseignements en cas d'urgence :  
Centre anti-poison de votre département .

**Numéro d'appel d'urgence :** **ORFILA : 01 45 42 59 59**

Site Web : [www.ceradel.fr](http://www.ceradel.fr)

### 2. Identification des dangers.

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

#### 2.2. Éléments d'étiquetage.

Le produit ne demande pas d'étiquetage de danger conformément aux Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications et adaptations successives.

Symbol de danger: Aucun.

Phrases de risque (R): Aucune.

Conseils de prudence (S): Aucun.

#### 2.3. Autres dangers.

Informations non disponibles.

### 3. Composition/informations sur les composants.

#### 3.1. Substances.

Informations non pertinentes.

### 3.2. Mélanges.

Contenu:

| Identification. | Conc. %. | Classification 67/548/CEE. | Classification 1272/2008 (CLP). |
|-----------------|----------|----------------------------|---------------------------------|
|-----------------|----------|----------------------------|---------------------------------|

#### BORAX

CAS. 1332-58-7 1 - 5

CE. -

INDEX. -

T+ = Très Toxique(T+), T = Toxique(T), Xn = Nocif(Xn), C = Corrosif(C), Xi = Irritant(Xi), O = Comburant(O), E = Explosif(E), F+ = Extrêmement Inflammable(F+), F = Facilement Inflammable(F), N = Dangereux pour l'Environnement(N)

Le texte complet des phrases de risque (R) et des indications de danger (H) figure à la section 16 de la fiche.

## 4. Premiers secours.

### 4.1. Description des premiers secours.

On n'a connaissance d'aucun dommage au personnel préposé à l'utilisation du produit. Toutefois, en cas de contact, inhalation ou absorption, les mesures générales suivantes prévues pour les premiers soins doivent être prises:

INHALATION: Transporter le sujet ou grand air. Si la respiration est difficile, pratiquer la respiration artificielle et consulter le médecin.

INGESTION: Consulter le médecin; ne provoquer de vomissements que si prescrit par le médecin; ne rien administrer par voie orale si le sujet a perdu connaissance.

YEUX et PEAU: laver à grande eau; si l'irritation continue, consulter le médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

On ne connaît pas d'épisodes ayant causé des dommages à la santé et pouvant être imputés au produit.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Suivre les recommandations du médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie.

### 5.1. Moyens d'extinction.

#### MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.

#### MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS

Aucun en particulier.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

#### DANGERS DUS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Éviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyses toxiques, etc.).

### 5.3. Conseils aux pompiers.

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

#### ÉQUIPEMENT

Casque de protection avec visière, vêtements ignifugés (veste et pantalons ignifugés fermés au niveau des poignets et des chevilles et serrés à la taille), gants d'intervention (anti-incendie, anti-entailles et diélectriques), un masque à pression positive avec visière couvrant tout le visage ou respirateur autonome (à protection autonome) en présence d'une grande quantité de fumée.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Éviter la formation de poussières en vaporisant le produit avec de l'eau à moins de contre-indications. En présence de poussières dans l'air, adopter une protection pour les voies respiratoires.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques et dans des zones confinées.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Récupérer le produit écoulé à l'aide de moyens mécaniques et éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau. Prévoir une aération suffisante du lieu de l'écoulement. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

**6.4. Références et autres sections.**

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.

**7. Manipulation et stockage.****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.**

Stocker dans des conteneurs fermés et étiquetés.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.**

Conditions normales de stockage sans incompatibilité particulière.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s).**

Informations non disponibles.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.****8.1. Paramètres de contrôle.**

| Dénomination | Type      | état | TWA/8h | STEL/15min |       |     |
|--------------|-----------|------|--------|------------|-------|-----|
|              |           |      | mg/m3  | ppm        | mg/m3 | ppm |
| BORAX        | TLV-ACGIH |      | 2      |            |       |     |
|              | TLV       | B    | 2      |            |       |     |

**8.2. Contrôles de l'exposition.**

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.

**PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES**

En cas de dépassement de la valeur de seuil d'une ou de plusieurs des substances présentes dans la préparation, en référence à l'exposition journalière au sein du lieu de travail ou à une fraction établie par les services de prévention et de protection de l'entreprise, faire usage d'un filtre semi-facial de type FFP3 (réf. norme EN 141).

**PROTECTION DES YEUX**

Non indispensable.

**PROTECTION DES MAINS**

Non indispensable.

**PROTECTION DE LA PEAU**

Non indispensable.

**9. Propriétés physiques et chimiques.****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.**

|                                       |                       |
|---------------------------------------|-----------------------|
| Etat Physique                         | poudre                |
| Couleur                               | Non disponible.       |
| Odeur                                 | inodore               |
| Seuil d'odeur.                        | Non disponible.       |
| pH.                                   | Non disponible.       |
| Point de fusion ou de congélation.    | Non disponible.       |
| Point d'ébullition.                   | Non disponible.       |
| Intervalle de distillat.              | Non disponible.       |
| Point d'inflammabilité.               | Non applicable.       |
| Vitesse d'évaporation                 | Non disponible.       |
| Inflammabilité de solides et gaz      | Non disponible.       |
| Limite infer.d'inflammab.             | Non applicable.       |
| Limite super.d'inflammab.             | Non applicable.       |
| limite infer.d'explosion.             | Non applicable.       |
| Limite super.d'explosion.             | Non applicable.       |
| Pression de la vapeur.                | Non disponible.       |
| Densité de la vapeur                  | Non disponible.       |
| Poids specifique.                     | Non disponible.       |
| Solubilité                            | partiellement soluble |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | Non disponible.       |
| Temperat.d'auto-allumage.             | Non applicable.       |
| Température de décomposition.         | Non disponible.       |
| Viscosité                             | Non disponible.       |
| Propriétés comburantes                | Non disponible.       |

**9.2. Autres informations.**

Informations non disponibles.

**10. Stabilité et réactivité.****10.1. Réactivité.**

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique.**

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses.**

Les poussières sont potentiellement explosives en mélange avec l'air.

**10.4. Conditions à éviter.**

Eviter l'accumulation de poussières dans l'environnement.

**10.5. Matières incompatibles.**

Informations non disponibles.

**10.6. Produits de décomposition dangereux.**

Informations non disponibles.

**11. Informations toxicologiques.**

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle.

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques.**

Informations non disponibles.

**12. Informations écologiques.**

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

**12.1. Toxicité.**

Informations non disponibles.

**12.2. Persistance et dégradabilité.**

Informations non disponibles.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation.**

Informations non disponibles.

**12.4. Mobilité dans le sol.**

Informations non disponibles.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB.**

Informations non disponibles.

**12.6. Autres effets néfastes.**

Informations non disponibles.

**13. Considérations relatives à l'élimination.****13.1. Méthodes de traitement des déchets.**

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.

Pour les résidus solides, envisager la possibilité d'une élimination dans une décharge agréée.

**EMBALLAGES CONTAMINÉS**

Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

**14. Informations relatives au transport.**

Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

**15. Informations réglementaires.****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.**

Catégorie Seveso. Aucune.

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006.  
Aucune.

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH).  
Aucune.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH).  
Aucune.

Contrôles sanitaires.  
Informations non disponibles.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique.**

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances qu'il contient.

**16. Autres informations.****BIBLIOGRAPHIE GENERALE:**

1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
3. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
4. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
5. Règlement (CE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
6. Règlement (CE) 453/2010 du Parlement européen
7. The Merck Index. Ed. 10
8. Handling Chemical Safety
9. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
10. INRS - Fiche Toxicologique
11. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
12. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989

**Note pour les usagers:**

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Modifications par rapport à la révision précédente.

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes:

01 / 08 / 09 / 10.